

# Association du Lac de L'Orignal

## Procès-verbal du Conseil d'administration

Le 15 septembre 2018, 9 h, Charlot Bistro, Val-des-Bois (QC)

### 1. Mot du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration (CA) pour un nouveau mandat. Il remercie Gilles Bertrand, trésorier, de se joindre au CA et de bien vouloir prendre les responsabilités de trésorier. La Secrétaire lui remettra tous les documents reliés aux finances ainsi que tous les tableaux EXCEL.

Absence : Jean Bertrand

### 2. Adoption du procès-verbal du 28 juillet 2018

Bernard Valois a proposé l'adoption du procès-verbal avec quelques modifications, secondé par Rémi Leroux.

### 3. Ébauche du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 août 2018

Bernard Valois propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications nécessaires, secondé par Rémi Leroux. La Secrétaire le traduira à la demande des propriétaires anglophones.

### 4. Réaménagement du ponceau – table de concertation

Le 3 août 2018, le Président, Daniel Larabie, et les directeurs, Jean Bertrand et Carol Renaud, ont rencontré le Maire, Roland Montpetit, Roxanne Blanchard (Municipalité de Val-des-Bois) et messieurs Arnaud Holleville et Benoît Lauzon (MRC Papineau), pour discuter du remplacement du ponceau afin de baisser le niveau de l'eau du lac. Suite à l'Assemblée générale annuelle avec les propriétaires en règle, les membres du CA présents, il a été convenu de garder le **statut quo** sur le réaménagement du ponceau pour le moment.

Entretemps, il a été proposé par Bernard Valois et secondé par Daniel Larabie, d'installer une échelle de mesures, printemps prochain, sur le ponceau afin de surveiller la hauteur du lac à différents temps de l'été; de cette façon nous pourrons noter les démarcations tout au long de l'été pour établir une base de données fiables. Le Président communiquera cette proposition à la MRC Papineau et à la Municipalité de Val-des-Bois.

### 5. Castors sur le lac

Pour donner suite à la demande de certains propriétaires de trapper les castors sur le lac, le directeur, Jean Bertrand, a fait appel à un trappeur professionnel, Milton Last, par l'entremise de la Municipalité de Val-des-Bois, pour tenter de trapper les castors vus en action sur le lac. À ce jour, aucun castor n'a été attrapé aux endroits ciblés.

Il semblerait que les castors sont maintenant près du ponceau. Gilles Bertrand propose qu'une trappe soit installée au Camping Val-des-Bois, secondé par Carol Renaud qui communiquera avec le trappeur pour l'installation d'une trappe. Adopté à l'unanimité.

#### **6. Dernier résultat du test d'eau**

Le trésorier, Gilles Bertrand, au nom de Jean Bertrand, nous a informés que le dernier test en date du 28 août 2018 sur la qualité de l'eau, s'est révélé BONNE pour la baignade en comparaison avec celui au début de l'été au même endroit qui était EXCELLENTE. Après avoir consulté la Municipalité de Val-des-Bois sur le sujet, il semblerait que ceci pourrait être causé par une anomalie d'installation septique. La Secrétaire enverra un RAPPEL à tous les propriétaires et fera référence à l'article en page 6 intitulé : *Mon système septique et moi* publié dans le VALBOISIEN de septembre 2018.

#### **7. Entente des propriétaires – visiteurs et location de chalets**

Pour donner suite à la demande de monsieur Denis Bénac à l'Assemblée générale annuelle, le Président, Daniel Larabie, communiquera avec ce dernier pour qu'il rédige une ébauche de lettre aux propriétaires pour leur rappeler qu'ils sont responsables du comportement de leurs visiteurs ou locataires et de leurs embarcations de plaisance. Ces derniers doivent être au courant du code d'éthique sur le plan d'eau et avoir une carte de conducteur pour les embarcations à moteur.

Proposé par Daniel Larabie et secondé par Carol Renaud.

#### **8. Résolution pour poste de trésorier**

**Il est résolu** que le nouveau directeur, Gilles Bertrand, accepte le poste de trésorier de l'Association. Conformément aux dispositions des règlements administratifs de l'organisation , tous les contrats, documents et instruments par écrit exigeant une signature de l'organisation, ainsi que tous les chèques, projets ou ordres de paiement avec la Caisse Desjardins et toutes les notes et acceptations et lettres de change devront être signés par deux des trois personnes suivantes : le Président, Daniel Larabie, la Secrétaire, Lucie Lavictoire, et Gilles Bertrand, le Trésorier, tel que prévu par les règlements administratifs. Marc Proulx sera retiré comme signataire.

Proposé par Bernard Valois et secondé par Rémi Leroux; la proposition est adoptée à l'unanimité par les membres présents, Lucie Lavictoire, Carol Renaud, Gilles Bertrand, Daniel Larabie, Rémi Leroux et Bernard Valois.

#### **9. Subvention – navigation responsable**

Le directeur, Rémi Leroux par l'entremise de Jean Bertrand, a donné un bref aperçu de ce programme de subvention au CA. Rémi Leroux a donné un compte-rendu sur l'admissibilité de l'Association à ce programme de subvention; ce programme ne s'applique pas à notre Association. Adopté à l'unanimité par les membres du CA.

## **10. Programme de surveillance de quartiers**

Pour donner suite à la demande de Henry Patterson concernant les vols récents à domicile dans la Municipalité de Val-des-Bois, il a été convenu que la proposition des propriétaires présents à l'Assemblée générale, d'un programme de surveillance de quartiers par des voisins locaux, a été retenue par le CA puisque c'est la solution la plus viable pour le moment.

Un communiqué sera envoyé à tous les résidents par courriel leur suggérant d'établir des contacts avec leur voisinage. La Secrétaire communiquera directement avec Henry Patterson pour lui faire part de cette décision et élaborer une communication avec le voisinage sur la Montée des Amis et le chemin Lépine nord.

## **11. Varia : Suivi pancarte aux descentes de bateau**

Puisque nous n'avons pas encore reçu la pancarte gratuite promise par la Municipalité de Val-des-Bois, madame Roxanne Blanchard nous a demandé une confirmation par courriel de notre intention de se procurer une pancarte gratuite tel que promis par la Municipalité de Val-des-Bois au début de l'été 2018. Roxanne nous a informés que la commande doit être refaite l'an prochain puisque le fournisseur choisi ne pourra pas rencontrer l'échéancier prévu de cette année.

La Secrétaire communiquera avec SURE PRINT pour commander deux autres pancartes pour le printemps prochain, qui seront installées aux débarcadères sur le chemin Gagnon. Il se peut qu'une autre pancarte soit installée sur la Montée des Amis également.

Proposé par Rémi Leroux et secondé par Carol Renaud.

## **12. Prochaine rencontre du CA**

La prochaine rencontre aura lieu le dimanche 14 octobre prochain, 9 h, au Charlot Bistro.

La réunion s'est terminée à 11 h.